



FOND DE PLAN

- Limite communale
- Limite parcellaire
- Cours d'eau et plans d'eau
- Bâtiment existant
- Courbe de niveau

PROJET D'AMENAGEMENT GENERAL

ZONES URBANISEES OU DESTINEES A ETRE URBANISEES

- HAB-1** Zone d'habitation zone d'habitation 1
- MIX-x** Zones mixtes zone mixte urbaine
- MIX-y** zone mixte villageoise
- MIX-z** zone mixte rurale
- REP** Zone de bâtiments et équipements publics
- ECO-1** Zones d'activités zone d'activités économiques communale type 1
- ECO-2** zone d'activités économiques régionale type 2
- COM** Zone commerciale
- SEC** Zone spéciale
- GARE** Zone de gares ferroviaires et routières
- REC** Zone de sport et de loisirs
- REC-1** activités de camping
- REC-2** activités de plein air
- JAR** Zone de jardins familiaux

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier":

Dénomination de la ou des zones	max.	CUS	max.
COUS	max.		
CSS	max.	DL	max.

ZONES DESTINEES A RESTER LIBRES

- AGR** Zone agricole
- FOR** Zone forestière *
- VERD** Zone de verdure

ZONES SUPERPOSEES

- Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
- Délimitation du degré d'utilisation du sol
- Plan d'aménagement particulier approuvé
- Zone d'aménagement différé
- Zone de servitude "urbanisation"
- servitude "urbanisation" - Corridor
- servitude "urbanisation" - botique
- servitude "urbanisation" - rampart
- servitude "urbanisation" - voirie
- servitude "urbanisation" - couleée verte
- servitude "urbanisation" - interface
- servitude "urbanisation" - cours d'eau
- Couloirs et espaces réservés
- couloir pour projets routiers ou ferroviaires
- couloir pour projets de canalisation pour eaux usées
- couloir pour projets de rétention et d'écoulement des eaux pluviales
- Secteurs et éléments protégés d'intérêt communal
- secteur protégé de type "environnement construit"
- construction protégée
- petit patrimoine protégé
- mur protégé

ZONES OU ESPACES DEFINIS EN EXECUTION DE DISPOSITIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES SPECIFIQUES RELATIVES:

- à la protection de la nature et des ressources naturelles
- Naturelle Natura 2000 - zone "habitat"
- Zone Natura 2000 - Ombre Blanche, Ministère du Développement durable et des Infrastructures, 2012
- Zone Natura 2000 - Ombre Blanche, Ministère du Développement durable et des Infrastructures, 2012
- LU 001051 Vaux - Nieder/Reuler - Wärlan
- LU 000013 région Fildersbacht
- Ministère du Développement durable et des Infrastructures, septembre 2016
- Réserve naturelle
- RN RP 03 Schartzley
- Ministère du Développement durable et des Infrastructures, septembre 2016
- à la protection et à la gestion de l'eau
- zone inondable
- Source: Administration Canton de Bas, juin 2016
- à la création d'une grande voirie de communication et d'un fonds de route
- (zone non adicandant 87, 25m / échangeurs 15m)
- ELEMENTS COMPLEMENTAIRES
- Biotoques -> art.14 et / ou art.17 (loi modifiée du 19.01.2004)
- (à titre indicatif et non exhaustif)
- Zones soumises aux dispositions de l'art. 17 et / ou art. 20 (loi modifiée du 19.01.2004)
- (à titre indicatif et non exhaustif)
- surfaces pour mesures CEF (art.20 / loi modifiée du 19.01.2004)
- Vestiges archéologiques
- Source: Département de l'Environnement, 2016
- Réseau cyclable national
- Piste cyclable existante
- PC16 itinéraire cyclable de la Moyenne Sûre
- Tronçon PC16 avenue de Eppeldange
- Piste cyclable projetée (Source: Avenas, août 2016)
- PC13 itinéraire de Eppeldange
- PC14 axe vers Nordstad

Ref.:

Accord du conseil communal	15/05/2017
Avis de la Commission d'Aménagement	15/09/2017
Avis du ministre de l'Environnement	08/08/2017
Vote du conseil communal	14/12/2017
Approbation du ministre de l'Intérieur	23/08/2018
Approbation du ministre de l'Environnement	

POW © ORIGINE CADASTRE. DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG (2016)
 COPIE ET REPRODUCTION INTERDITE
 BD-C-FC © ORIGINE CADASTRE. DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG (2006)
 COPIE ET REPRODUCTION INTERDITE
 OMS 1999 © ORIGINE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT. DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG (2002)
 COPIE ET REPRODUCTION INTERDITE

MAIRIE D'ERDANGE

GRAND - DUCHÉ DE LUXEMBOURG
ADMINISTRATION COMMUNALE D'ERPELDANGE - SUR - SÛRE

PROJET: **PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL**

OBJET: **PROJET D'AMENAGEMENT GENERAL LOCALITE DE BURDEN ET FRIDHAFF**

NO	DATE	DESIGNATION	DESIGNATION	DESIGNATION	DESIGNATION	DESIGNATION
1	24/09/2016	HN	HN	HN	HN	HN
2	19/11/2017	HN	HN	HN	HN	HN
3	24/09/2017	HN	HN	HN	HN	HN
4	27/12/2016	HN	HN	HN	HN	HN
5	25/11/2016	HN	HN	HN	HN	HN

ECHELLE: 1/2500
 FICHER: 201-203.dwg
 N°PROJ: E061018-203
 N°OBJ: N

TR-ENGINEERING
 Ingénieurs-conseils
 85,88 rue de l'Église
 L-1454 LUXEMBOURG
 Tél.: +352 49 25 58
 Fax.: +352 49 25 58
 E-Mail: info@tr-engineering.lu

planet+
 113, rue d'Orléans
 L-1333 LUXEMBOURG
 Tél.: +352 44 23 00 11
 Fax.: +352 44 23 00 10
 E-Mail: info@planet.lu